

PARLONS D'ELLES



Le Bulletin des membres de la Table de concertation du mouvement des femmes de la Mauricie (TCMFM)

juillet 2008

VIE ASSOCIATIVE

C'EST LE TEMPS DES VACANCES !!!

Et bien oui, l'été est déjà commencé et c'est le moment d'en profiter. Profitez de quoi? Facile! Profitez du soleil, de la douce chaleur, de ce temps en famille, pour vous ressourcer et vous reposer. Pour celles qui ne peuvent pas profiter de vacances pour le moment, nous leur disons «courage!» et ne vous inquiétez pas, vous en profiterez sûrement

bientôt! Ne faisant pas exception à la règle, sachez que Joanne (la coordonnatrice!) sera absente du 7 juillet au 18 août. Toutefois, Cindy et Katie (les agentes de projet!) seront en poste pour répondre à toutes interrogations, au besoin.

Bonnes vacances à vous, reposez-vous bien et revenez-nous en forme pour l'A.G.A!!!

A.G.A

Prendre note que la TCMFM tiendra son A.G.A. le **10 septembre** prochain, de **9h00 à 17h00**, à l'**auberge Escapade de Shawinigan**, situé au 3383, rue Garnier et l'accueil se fera dès **8h30**.

Dès 9h00 se tiendra l'AGA du Centre de documentation, de formation et de recherche en condition féminine de la Mauricie et sur le coup de 9h30, l'AGA de la TCMFM débutera.

A noter que pour l'occasion, les femmes de relais-femmes seront présentes afin de vous proposer de nouveaux libellés de mission et d'objectifs, en guise de suivi au 1^{er} avril, dans la démarche de planification stratégique entreprise en 2006.

Veillez prévoir **15\$/personne** pour couvrir les frais de participation, incluant le dîner.

Les documents vous seront envoyés autour du 25 août.

Dans ce numéro :

VIE ASSOCIATIVE	1
DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL ET	2
MOBILISATION ET CONDITION	4
SANTÉ ET BIEN-ÊTRE DES FEMMES	5
PORTRAIT DES MEMBRES	6
AGENDA POUR ÉLECTIONS	9
FORUM CITOYEN MAURICIEN	9

PARLONS D'ELLES

DE NOUVELLES MEMBRES

La TCMFM est fière d'annoncer l'adhésion de 2 nouvelles membres individuelles, soit Mmes Monique Drolet et Josée Mongrain, toutes deux de la ville de Shawinigan et ces environs.

Au nom du conseil d'administration et des travailleuses de la TCMFM, nous vous souhaitons la bienvenue parmi nous et nous espérons pouvoir satisfaire vos attentes et besoins.

DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL ET LOCAL

COMITÉ FEMMES, DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL ET LOCAL (CFDRL) : ENTENTE SPÉCIFIQUE EN MATIÈRE D'ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES

Après plusieurs mois d'attente, y est, elle est signée !!! La conférence de presse annonçant cette signature a eu lieu le 9 juin dernier et plusieurs étaient présentes pour cette annonce officielle, qui s'est tenue au Centre Le Pont, à Trois-Rivières. L'entente spécifique signée englobe donc 5 objectifs et 23 actions au total, étalés sur 3 ans, soit de 2007 à 2010, où 11 parties sont signataires. Onze organisations qui se sont engagées dans l'actualisation de ce projet de société : atteindre une réelle égalité de fait entre les femmes et les hommes.

Cette entente maintenant signée, la TCMFM peut maintenant passer à

l'action. Entre autres, une première action est déjà en cours, soit la réalisation d'un *Agenda-Guide pour les femmes*, pour les élections municipales de 2009. Le lancement de ce dernier est prévu le **16 septembre prochain**. Une date à mettre à vos agendas ! De plus, des activités de réseautage et de formation, pour les femmes qui siègent dans des instances de décisions ou qui aspirent à, seront présentées tout au cours de l'année 2008-2009, la première étant prévue le **16 septembre** de même.

Enfin, en reconnaissance à toutes les personnes qui se sont impliquées dans cette grande aventure, nous levons notre verre de Mimosa et portons un toast à leur santé et dévouement.

«L'entente spécifique signée englobe donc 5 objectifs et 23 actions au total, étalés sur 3 ans, soit de 2007 à 2010, où 11 parties sont signataires.»

LE PROJET MAURICIENNES D'INFLUENCE

Le plan d'action triennal 2005-2008 se terminant en juin dernier, la TCMFM a déposé une nouvelle demande de financement au Secrétariat à la condition féminine (SCF), au programme *À égalité pour décider*. Cette dernière présentait un nouveau plan d'action triennal, soit de 2008-2011, ayant toujours pour objectif principal de maintenir et d'accroître la représentativité des femmes dans les postes de décisions de la région. Deux groupes de femmes ont été ciblés dans ce projet : les jeunes femmes et les femmes moins scolarisées ou les « plus loin du pouvoir ». Bonne nouvelle ! Cette dernière a été acceptée pour un total de 105 000\$ pour les 3 prochaines années, soient 35 000\$/année.

Soulignons de plus, qu'une demande a été déposée au programme *Promotion de la femme* de Condition féminine Canada, afin d'aller chercher du

financement complémentaire au SCF ; l'objectif ultime étant de trouver des sources de financement qui se complètent et ainsi permettre à la TCMFM de maintenir Cindy en poste !

En ce qui a trait aux actions à venir, pour le volet *Jeunes*, une collaboration avec le Forum jeunesse Mauricie est prévue afin de se rendre dans les écoles de la région. Puis, pour ce qui est des *femmes moins scolarisées*, il est prévu de mettre sur pied une série de 5-6 ateliers, pour ces dernières, qui serait présentée au Centre d'éducation populaire de Pointe-du-Lac (projet pilote). Enfin, pour les ans 2 et 3, cette expérience serait « exportée » vers d'autres groupes de femmes, dans les autres villes/MRC de la région.

Un projet fort emballant pour les années à venir !

PARLONS D'ELLES

MOBILISATION ET CONDITION FÉMININE

LE PROJET DE LOI C-484

Le projet de loi C-484 fait beaucoup parler de ce temps-là. Bien qu'une mobilisation ait déjà eu lieu le 1^{er} juin dernier, le gouvernement Harper ne semble pas avoir entendu le cri des femmes de partout de la province. Ce projet de loi ne doit tout simplement pas passer l'étape du prochain vote à la Chambre des communes.

C'est pourquoi une grande journée de mobilisation pancanadienne est

prévue le **dimanche 28 septembre** prochain, dans plusieurs grandes villes canadiennes, afin de signifier haut et fort que la population s'oppose à ce projet de loi.

Plus de renseignements vous seront communiqués au cours du mois d'août, via le bulletin hebdomadaire *Le Courri'elles* et sur le site web de la TCMFM. A noter également que plusieurs pétitions sont toujours en circulation.

DES AVIS DU CONSEIL DU STATUT DE LA FEMME

LE SEXE DANS LES MÉDIAS: OBSTACLE AUX RAPPORTS ÉGALITAIRES

La présidente du Conseil du statut de la femme, Mme Christiane Pelchat, a rendu public le 11 juin un avis du Conseil qui s'intitule *Le sexe dans les médias: obstacle aux rapports égalitaires*, dans lequel il fait une série de recommandations au gouvernement concernant la sexualisation de l'espace public.

« Les médias véhiculent la conception d'une sexualité basée sur des rapports inégalitaires entre les femmes et les hommes », soutient la présidente du Conseil.

Dans son avis, le Conseil examine la sexualisation de l'espace public sous l'angle de la sexualité égalitaire.

Trois constats ressortent du document et on y explique également que dans le modèle de sexualité inégalitaire, la séduction et la sexualité sont une forme de pouvoir permettant aux filles d'obtenir ce qu'elles veulent, en répondant à tous les besoins et désirs des hommes et en laissant les leurs de côté. Quant aux hommes, le message qu'ils reçoivent est que leur sexualité est essentiellement physique, détachée de l'amour, basée sur la performance, et que le plaisir de la femme importe peu.

« La sexualité telle qu'elle est véhiculée par les médias, n'est pas vécue dans un cadre de respect et de mutualité », a déclaré Mme Pelchat.

« Les médias véhiculent la conception d'une sexualité basée sur des rapports inégalitaires entre les femmes et les hommes », soutient la présidente du Conseil.

MODIFICATION À LA CHARTE DES DROITS ET LIBERTÉS POUR INCLURE L'ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES.

Le 10 juin dernier, la présidente du Conseil du statut de la femme, Mme Christiane Pelchat a souligné l'adoption, par l'Assemblée nationale, du projet de loi 63, Loi modifiant la Charte des droits et libertés de la personne.

«Pour la première fois, le mot "femme" et l'expression "égalité entre les femmes et les hommes" se retrouvent dans la Charte, réceptacle des valeurs chères aux Québécois et aux Québécoises. De plus, le préambule de la Charte reconnaîtra à partir d'aujourd'hui expressément l'égalité entre les femmes et les hommes comme valeur qui est un fondement de la

justice, de la liberté et de la paix », a déclaré M^{me} Pelchat.

Rappelons que ce projet de loi faisait suite à l'avis du Conseil du statut de la femme, *Droit à l'égalité entre les femmes et les hommes et liberté religieuse*, rendu public en septembre dernier. Dans cet avis, le Conseil demandait au gouvernement d'inclure dans la Charte québécoise une clause interprétative qui assurerait que l'égalité entre les femmes et les hommes soit prise en compte dans l'interprétation des autres droits et libertés garantis, comme c'est le cas dans la Charte canadienne.

«Pour la première fois, le mot "femme" et l'expression "égalité entre les femmes et les hommes" se retrouvent dans la Charte, réceptacle des valeurs chères aux Québécois et aux Québécoises.»

SANTÉ ET BIEN-ÊTRE DES FEMMES

TABLES DES PARTENAIRES EN ENVIRONNEMENT ET SANTÉ DES FEMMES

Une autre bonne nouvelle... maintenant que l'entente spécifique est signée : la Table des partenaires en environnement et santé des femmes pourra réactiver ses travaux ! Une première rencontre du comité de travail est donc prévu le **23 septembre** prochain, à **13h30** et visera à faire le point sur l'orientation à donner au comité et à ses travaux. Chose certaine, le portrait de la situation en matière d'environnement et santé des femmes pourra maintenant être possible. Des contacts seront donc à faire en ce sens avec des professeurs

et étudiantes de l'université du Québec à Trois-Rivières ou ailleurs.

Puis, une **1^{ère} action est prévue le 4 octobre 2008** : nous recevrons le Regroupement québécois des femmes en environnement (RQFE) pour une 1/2 journée de conférences publiques et une 1/2 journée d'AGA. Le thème de la journée sera *Les toxiques dans nos maisons et notre vie quotidienne*.

Plus de détails vous seront communiqués dans le bulletin du mois de septembre.

PARLONS D'ELLES

PORTRAIT DES MEMBRES

Il y a 26 groupes membres à la TCMFM, mais est-ce que vous les connaissez tous ? Si la réponse à votre question est non, il vous suffit de lire les prochaines lignes pour les connaître d'avantage. Cependant, puisqu'il est impossible de vous les présenter tous les 26, à chaque parution seront publiés 2-3 portraits de groupe membres. Vous pouvez envoyer vos textes dès maintenant à info@tcmfm.ca.

LE COMITÉ DE SOLIDARITÉ DE TROIS-RIVIÈRES

Le Comité de Solidarité/Trois-Rivières (CS/TR) est un organisme non gouvernemental à but non lucratif qui œuvre pour la construction d'un monde plus juste, plus démocratique, plus équitable et libéré de la domination politique, économique et militaire. Le Comité de Solidarité/Trois-Rivières s'associe aux efforts de tous ceux et celles qui, partout dans le monde, veulent construire une culture de paix basée sur des principes de justice sociale, d'équité économique et de réelle démocratie.

Engagé et militant, le CS/TR est activement impliqué à l'intérieur de divers secteurs :

Stages à l'étranger

Dans la poursuite de la mission d'éducation du CS/TR, le secteur des stages contribue à former chaque année une centaine de jeunes (à travers différents programmes) aux réalités de la

coopération internationale en les confrontant directement aux conséquences de la mondialisation dans les pays du Sud. Il espère ainsi en faire des citoyens politisés et conscients des enjeux internationaux qui pourront nourrir de leur vision, à leur retour, les différentes activités de sensibilisation du public du CS/TR. Nos différents stages viennent en appui aux projets de solidarité de nos partenaires du Sud.

Communication et campagnes de solidarité

Le volet des campagnes, des activités de solidarité et des communications offre au grand public une analyse alternative des grands enjeux internationaux, tels que la mondialisation, les conflits, la consommation responsable, etc. Il propose également une autre lecture de l'actualité internationale, ainsi que des pistes d'action permettant de s'impliquer concrètement.

LE COMITÉ DE SOLIDARITÉ DE TROIS-RIVIERES (suite)

Ce volet vise à construire un monde qui nous ressemble et nous rassemble : juste, équitable et démocratique.

Vie associative

Les militantes et militants constituent la force dynamique de l'organisme. Ils sont invités à proposer tout projet d'activité, d'éducation et d'information qui leur apparaît pertinent. Leur contribution et leur participation enrichissent les activités du CS/TR et donnent du poids aux campagnes de l'organisation.

Coopération

Le volet de la coopération vise à soutenir concrètement les initiatives de la société civile et les efforts de développement de nos partenaires de Cuba, d'Haïti, du Mali et du Nicaragua. Le CS/TR s'associe avec des partenaires qui se caractérisent

par leur représentativité des classes populaires et par leur engagement à promouvoir les intérêts de ces mêmes classes.

Volet Jeunesse

Le Réseau In-Terre-Actif est un outil d'éducation à la citoyenneté permettant aux jeunes d'être sensibilisés aux enjeux mondiaux actuels et de jouer un rôle en solidarité internationale. C'est un lieu d'échange, d'information, d'engagement, d'animation, de jeux et où est encouragée la libre circulation des idées en faveur du développement durable et d'un monde plus juste et fraternel.

Le Comité de Solidarité/Trois-Rivières, parce qu'agir c'est choisir le monde !

www.cs3r.org

LE COMITÉ D'ACTION DES NON-SYNDIQUÉS (CANOS)

Ce texte a été rédigé par Marie-Josée Magny, coordonnatrice du CANOS.

Le Comité d'action des non-syndiquéEs (CANOS) est un groupe de défense collective des droits des travailleuses et des travailleurs non syndiquéEs, notamment celles et ceux à faible revenu. Il regroupe des personnes qui croient que les lois du travail doivent être améliorées pour mieux

protéger les salariéEs contre les abus des employeurs.

Le CANOS se définit aussi comme un groupe d'éducation populaire autonome, c'est-à-dire qu'il tente de permettre aux personnes vivant les situations abusives ou injustes de prendre la parole pour les dénoncer et ce, de façon collective.

PARLONS D'ELLES

LE COMITE D'ACTION DES NON-SYNDIQUÉS (CANOS) (suite)

Pour accomplir sa mission, le de différents groupes CANOS a développé différentes communautaires qui en font la activités, soit : demande, ainsi qu'aux conseils

- Des ateliers et des kiosques d'information sur les droits au travail et sur les moyens de les améliorer; d'administration qui désirent mieux connaître leurs responsabilités en tant qu'employeurs.

- De l'accompagnement à la médiation et dans les différentes démarches pour faire reconnaître ses droits; Des bénévoles sont formés pour accompagner les travailleuses et les travailleurs à la médiation suite à une plainte à la Commission des

- Des groupes d'échange et de soutien pour les victimes de harcèlement psychologique au travail; normes du travail. Quatre bénévoles ont déjà été formés dans la région de Trois-Rivières et d'autres formations seront offertes dans les autres

- Un groupe d'action sur le harcèlement psychologique au travail; secteurs de la Mauricie et du Centre du Québec.

- Un bulletin de liaison qui paraît 4 fois l'an; Le groupe d'échange et de soutien est un lieu où les victimes de

- Des dépliants et différents outils d'information; harcèlement psychologique au travail peuvent se regrouper et

- De la représentation politique afin de faire connaître les besoins de législation des travailleuses et des travailleurs non syndiqués; discuter, sans peur d'être jugées, pour discuter sur la problématique qu'elles vivent. Quant au Groupe d'action sur le harcèlement

- Des conférences sur différentes thématiques liées au monde du travail; psychologique, son mandat est axé sur la recherche de solutions d'ordre légal ou social suite à une plainte de

- Un service d'information téléphonique pour les personnes qui désirent de l'information sur les lois du travail; harcèlement psychologique.

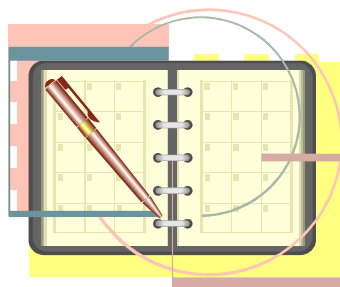
- Des modèles de politiques de condition de travail et de prévention du harcèlement psychologique au travail. Quelques fois pendant l'année le CANOS invitera la population

Il offre les ateliers de formation sur les droits au travail aux participants régionaux à des conférences ateliers sur des thèmes ayant un lien avec les droits au travail, à titre d'exemple, le **9 septembre**, le CIAFT viendra présenter une conférence sur les mesures de conciliation travail famille études lors **d'un 5 à 7**.

AGENDA POUR ÉLECTIONS MUNICIPALES 2009

CET AGENDA, DONT LE LANCEMENT AURA LIEU LE **16 SEPTEMBRE** PROCHAIN, COMPRENDRA UN CALENDRIER **DE 16 MOIS** QUI NOUS MÈNERA JUSQU'EN **DÉCEMBRE 2009**, UNE SECTION GUIDE POUR CELLES INTÉRESSÉES À PRÉSENTER LEUR CANDIDATURE, UNE SECTION SERVANT À DÉMYSTIFIER LA POLITIQUE MUNICIPALE ET FINALEMENT DES TÉMOIGNAGES D'ÉLUES TRAITANT DES PRINCIPALES CRAINTES ET RÉTICENCES SOULEVÉES PAR LES FEMMES.

**UN OUTIL DE TRAVAIL INDISPENSABLE À VOUS PROCURER
DÈS LE 16 SEPTEMBRE 2008!**



FORUM CITOYEN MAURICIEN

Comme la plupart d'entres vous le savent déjà, le 23, 24 et 25 octobre prochain aura lieu le Forum Citoyen Mauricien. Pour cette occasion unique en Mauricie, la TCMFM sera sur place et tiendra un kiosque. Pour celles qui ne pourraient être présentes, sachez que nous pouvons distribuer votre matériel promotionnel (dépliants ou autres) à condition de nous les faire parvenir rapidement.

Par le fait même, je vous rappelle que la date limite afin de proposer un atelier a été prolongée au **15 août** et que la TCMFM a toujours l'idée de présenter 2 ateliers : Femmes et pouvoir (un lien avec le projet *Mauriciennes*) et Femmes et autonomie économique (lien avec MMF).

Pour celles qui seraient intéressées par ces thèmes, vous pouvez communiquer avec nous et nous pourrions finaliser le tout en comités (CFDRL et comité Lutte)

ÉQUIPE DE RÉDACTION

Joanne Blais, coordonnatrice

Cindy Raiche, agente de projet

COORDONNÉES

946 rue St-Paul
Local 202
Trois-Rivières (Qc)
G9A 1J3

Téléphone: 819-372-9328
Télécopieur: 819-372-9708
Courriel: info@tcmfm.ca
Site Web: www.tcmfm.ca

*Surveillez le prochain numéro
à paraître
en septembre 2008*



MERCI A TOUS LES MEMBRES QUI ONT COLLABORÉES A LA RÉDACTION DE CE BULLETIN!!!